

Liste des recommandations

Recommandation 1. Modifier l'arrêté préfectoral d'autorisation pour y intégrer les spécifications des stockages de digestat chez les agriculteurs et la responsabilité de leurs conditions d'exploitation. Confier l'inspection et le suivi de l'ensemble du stockage du digestat, y compris chez les agriculteurs, au service chargé de l'inspection de l'unité de méthanisation (Préfet).....20

Recommandation 2. Améliorer la traçabilité des entrées de produits et de sortie du digestat, en identifiant systématiquement sur le registre entrée-sortie les dénomination et localisation du fournisseur ou du destinataire, en sécurisant l'enregistrement des entrées et sorties et la traçabilité des erreurs matérielles de saisie des informations (BioQuercy)..... 23

Recommandation 3. Améliorer l'accessibilité, la fréquence de mise à jour et la complétude de la page web relative aux auto-contrôles (BioQuercy).....25

Recommandation 4. Améliorer le suivi du plan d'épandage en intégrant, dans le plan prévisionnel d'épandage de chaque agriculteur les modalités de fertilisation des zones inaptes à l'épandage du digestat et en vérifiant, par comparaison entre les cahiers d'épandage et les données de Météo-France, le respect des conditions climatiques des épandages réalisés (BioQuercy)..... 27

Recommandation 5. Systématiser l'utilisation du filtre à charbon actif et prévoir, si c'est techniquement réalisable, un couplage en série avec le biofiltre (BioQuercy). Demander à La Quercynoise de procéder à la recherche de ses sources de nuisances olfactives et à leur traitement (Préfet).....33

Recommandation 6. Imposer aux acteurs responsables de plans d'épandage autorisés sur le département du Lot que les données correspondantes, qui doivent être tenues à disposition des services de l'État, soient fournies sous forme de couches d'information géographique, ceci afin de faciliter le contrôle de leur cohérence et de pouvoir réagir rapidement à des signalements de pratiques non conformes ou d'impacts environnementaux (Préfet).....37

Recommandation 7. Mettre en place un dispositif de veille et de signalement d'observations à la commission locale de suivi (CLS, BioQuercy).....42

Recommandation 8. Mettre en place un observatoire scientifique participatif de la méthanisation permettant de : (1) suivre les mortalités apicoles, mettre à jour d'éventuelles (ou l'absence de) relations avec les épandages de digestat ; (2) caractériser l'évolution de la microfaune du sol sous différents modes de fertilisation ; (3) étudier la dynamique d'infiltration du digestat ; (4) suivre la qualité des eaux souterraines sur les causes du Quercy, développer les méthodes permettant d'identifier et séparer les causes possibles d'atteinte à cette qualité ; (5) caractériser la valeur agronomique du *digestat* (tous acteurs).....47